

juillet 2013

recensement
agricole
2010
 en partenariat avec le Pôle Economie et Prospective
 des Chambres d'Agriculture des Pays de la Loire


Typologie des exploitations grandes cultures en Pays de la Loire

2 892 exploitations exploitent plus de 75 ha de grandes cultures en Pays de la Loire en 2010. Un peu plus du quart de ces exploitations sont spécialisées. 81 % des exploitations se situent en Vendée, en Sarthe et en Maine-et-Loire. Les grandes cultures sont aussi présentes en Loire-Atlantique et en Mayenne mais y sont produites par des systèmes de production plus orientés vers l'élevage. La SAU moyenne des exploitations de plus de 75 ha de grandes cultures s'élève à 165 ha dont 118 ha de COP. Parmi elles, 24 % exploitent plus de 200 ha. Un tiers pratiquent l'irrigation.



Des surfaces en progression

Avec plus de 800 000 ha soit 7 % des surfaces nationales, la région des Pays de la Loire figure au 7^e rang des régions françaises pour sa surface de grandes cultures¹. Les COP (céréales, oléagineux, protéagineux) dominent très largement : plus de 96 % de la sole grandes cultures y sont consacrés.

Au cours des dernières années, la tendance à l'extension des cultures COP s'est nettement affirmée dans la région. Entre 2000 et 2010, leurs surfaces ont augmenté de 8 % en Pays de la Loire et de 3 % en France. L'abandon du régime obligatoire de gel des terres ainsi que la diminution des surfaces fourragères ont permis cet accroissement malgré la réduction globale de la surface agricole régionale. Les difficultés économiques rencontrées dans les secteurs de l'élevage, l'agrandissement des exploitations et la

forte amélioration des cours des céréales et des oléagineux à partir du milieu de la décennie ont incité les agriculteurs à simplifier leurs systèmes d'exploitation et s'orienter vers ces cultures. Les COP occupent, en 2010, 37 % de la SAU régionale contre 33 % en 2000.

Pour la région des Pays de la Loire, qui demeure une grande région d'élevage, la présence de surfaces de grandes cultures est un atout car elle contribue aux synergies entre élevage et cultures au travers de l'autonomie alimentaire des exploitations et leur assure des surfaces d'épandage pour les effluents d'élevage. Les céréales sont ainsi présentes dans l'assolement des deux tiers des exploitations ligériennes, et les exploitations spécialisées en grandes cultures sont très peu nombreuses.



La moitié des surfaces en Sarthe et Vendée

Exploitations avec grandes cultures dans les départements des Pays de la Loire en 2010

	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Exploitations avec petit atelier grandes cultures (<75 ha)						
Nombre d'exploitations	19 947	3 602	5 205	4 620	2 857	3 663
Surfaces COP (ha)	449 374	70 191	108 995	95 893	82 570	91 724
Exploitations hors petits ateliers grandes cultures (≥75 ha)						
Nombre d'exploitations	2 892	297	592	263	890	850
dont spécialisées (%)	27 %	18 %	26 %	21 %	24 %	35 %
Surfaces COP (ha)	341 425	35 607	67 541	29 290	105 790	103 196
dont dans les spécialisées (%)	28 %	20 %	28 %	23 %	26 %	35 %
Surface moyenne COP par exploitation (ha)	118	120	114	111	119	121
Surface moyenne COP chez les spécialisées	125	134	125	123	129	121
UTA totales	7 380	989	1 681	641	1 912	2 157
Part des exploitations ayant un coexploitant âgé de plus de 50 ans	52 %	57 %	49 %	48 %	51 %	56 %
Surface COP détenue par les exploitations ayant un coexploitant âgé de plus de 50 ans	52 %	58 %	50 %	48 %	49 %	57 %

Source : Agreste - Recensement Agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Remarque : Les UTA correspondent aux actifs agricoles des exploitations exprimés en unité de travail annuel. Ils ne correspondent pas à la totalité de la main d'œuvre dédiée à l'atelier grandes cultures à l'exception des exploitations spécialisées.

Près de 22 900 exploitations cultivent des grandes cultures dans leur assolement en Pays de la Loire, soit les deux tiers des exploitations ligériennes. Parmi elles, seules 2 900 (13 %)

exploitent un atelier d'au moins 75 ha de grandes cultures. La dimension moyenne de ces ateliers est de 118 ha de grandes cultures (125 ha chez les spécialisées : cf. méthodologie p. 7).

1 : céréales, oléagineux, protéagineux, cultures industrielles, légumes de plein champ et secs, cultures énergétiques, jachères, psyllium et oseille

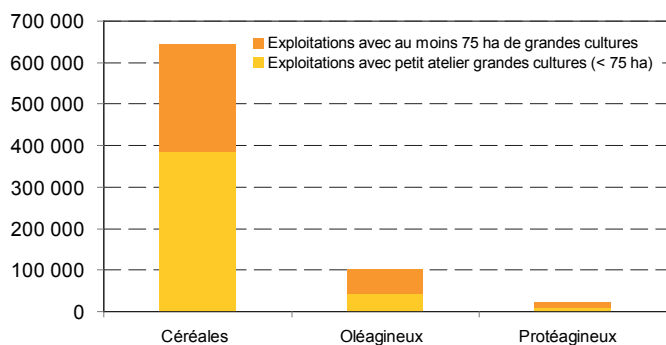
Très majoritairement des céréales

Un peu plus de 800 000 ha sont cultivés en grandes cultures en Pays de la Loire, soit 38 % de la SAU régionale. Les céréales en représentent la majeure partie (645 000 ha ; 80 %) ; suivent les oléoprotéagineux (16 %) et les autres grandes cultures, cultures industrielles et légumes industrie (4 %). Le blé tendre représente 57 % des surfaces de céréales et le maïs grain 17 %. La moitié de

ces surfaces sont cultivées en Sarthe et en Vendée, le cinquième en Maine-et-Loire.

Les 13 % d'exploitations avec atelier grandes cultures d'au moins 75 ha cultivent 43 % des surfaces en grandes cultures des Pays de la Loire (40 % des céréales, 58 % des oléoprotéagineux, 44 % des autres grandes cultures).

Surfaces cultivées en COP en Pays de la Loire (ha)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Les exploitations avec grandes cultures bio en Pays de la Loire (source ORAB* 2010)

- 1 092 exploitations bio cultivent des grandes cultures
- 20 ha en moyenne par exploitation
- 21 330 ha en grandes cultures bio et conversion
- 2,8 % des surfaces en grandes cultures de la région sont en bio
- Volume de production estimé : 17 900 t de blé tendre, 9 400 t de triticales, 18 000 t de maïs

ORAB* : Observatoire régional de l'agriculture biologique

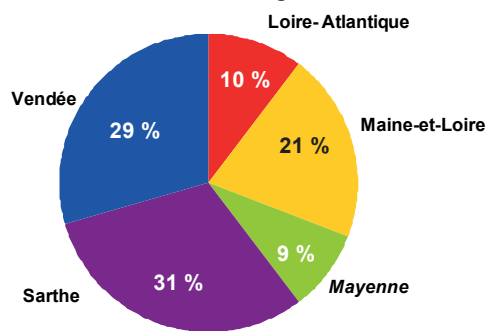
Avertissement

L'analyse qui suit ne porte que sur les 2 892 exploitations d'au moins 75 ha de grandes cultures dites, dans la suite du document, « exploitations grandes cultures ».

Trois départements concentrent 80 % des exploitations grandes cultures

Ces exploitations se situent majoritairement en Sarthe et en Vendée (respectivement 31 % et 29 %), mais également en Maine-et-Loire, leur présence étant plus marginale en Loire-Atlantique et en Mayenne. 80 % des surfaces en grandes cultures exploitées dans les ateliers d'au moins 75 ha sont cultivées dans ces trois départements. Ils présentent également les taux de spécialisation des exploitations avec atelier grandes cultures les plus importants (jusqu'à 35 % en Vendée, 26 % en Maine-et-Loire et 24 % en Sarthe).

Répartition des exploitations d'au moins 75 ha de grandes cultures

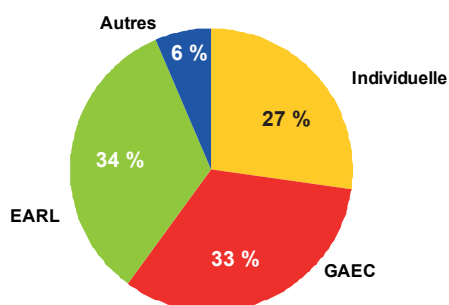


Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Trois exploitations sur quatre sous forme sociétaire

Près des trois quarts des exploitations ligériennes avec grandes cultures sont sociétaires. La part des GAEC représente le tiers de l'ensemble de ces exploitations. Elle est très variable d'un département à l'autre, de 21 % en Sarthe à 52 % en Loire-Atlantique. Cette hétérogénéité reflète en partie le caractère spécialisé ou non des exploitations avec grandes cultures, la part des GAEC étant d'autant plus importante que la spécialisation est faible (exploitations multi-ateliers de taille importante).

Statut juridique des exploitations d'au moins 75 ha de grandes cultures



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

1,3 UTA par exploitation spécialisée

Actifs dans les exploitations d'au moins 75 ha de grandes cultures

	UTA totales	UTA / exploitation		
		totales	exp. spécialisée	exp. non spécialisée
Pays de la Loire	7 380	2,6	1,3	3,0
Loire-Atlantique	989	3,3	1,4	3,8
Maine-et-Loire	1 681	2,8	1,4	3,3
Mayenne	641	2,4	1,2	2,8
Sarthe	1 912	2,1	1,3	2,4
Vendée	2 157	2,5	1,3	3,2

Source : Agreste - Recensement Agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

L'emploi s'élève à 7 400 UTA dans les exploitations grandes cultures. La majeure partie de cette main d'œuvre est familiale (76 %), les salariés permanents et saisonniers représentant respectivement 13 et 11 % des UTA totales.

Il y a en moyenne 2,6 UTA par exploitation grandes cultures en Pays de la Loire (contre 2,4 UTA pour les moyennes et grandes exploitations ligériennes). Cette moyenne varie selon les départements, passant de 2,1 en Sarthe à 3,3 en Loire-Atlantique.

Ce gradient s'explique par la diversité de ces structures avec grandes cultures, la part des GAEC étant plus faible en Sarthe, et la part des exploitations multi-ateliers de taille importante plus élevée en Loire-Atlantique.

Un quart des exploitations grandes cultures emploient des salariés permanents (un peu plus de 1 000 UTA). Ces exploitations ont en moyenne régionale 3,3 UTA dont 1,3 UTA salarié permanent. En Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, le volume global de main d'œuvre de ces exploitations est plus élevé (4 UTA totales dont 2 UTA salariés permanents en Maine-et-Loire et 1,5 en Loire-Atlantique) vraisemblablement en raison de l'association plus fréquente des grandes cultures avec des productions telles que le maraîchage, l'arboriculture, les semences, l'horticulture-pépinière, et les plantes aromatiques et médicinales.

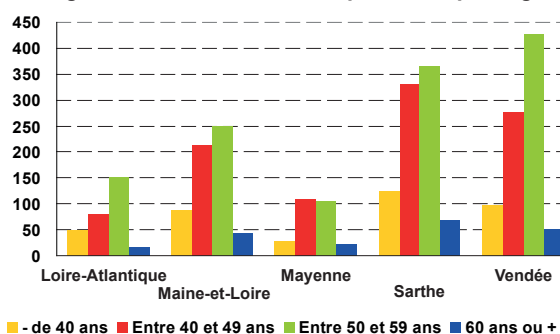
Dans les exploitations spécialisées, l'emploi moyen s'élève à

1,3 UTA. Cette moyenne régionale varie peu d'un département à l'autre compte tenu de la proximité des dimensions économiques des structures (aux alentours de 120 ha de COP) et de la productivité du travail d'un département à l'autre.

Une exploitation sur deux conduite par un exploitant de plus de 50 ans

L'âge moyen des 5 519 exploitants des exploitations grandes cultures s'élève à 46 ans. Il se situe dans la moyenne régionale. A l'instar des autres filières de production, la part des exploitations dont l'exploitant le plus âgé a plus de 50 ans (en 2010) est d'environ une sur deux (52 %). L'enjeu du renouvellement des actifs et de ses conséquences sur le maintien du potentiel de production est moins prégnant sur la production spécifique des grandes cultures. Parmi les exploitations dont l'exploitant le plus âgé a plus de 55 ans, 55 % avaient un successeur connu en 2010. En raison des contraintes de travail moins lourdes comparativement à l'élevage et de son intérêt économique à court et moyen termes, les grandes cultures suscitent l'engouement (processus de « céréalisation »).

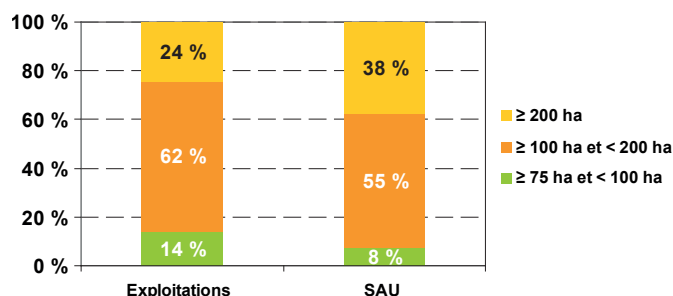
Répartition des exploitations d'au moins 75 ha de grandes cultures selon l'exploitant le plus âgé



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

165 ha de SAU en moyenne

Répartition des exploitations d'au moins 75 ha de grandes cultures et de la SAU par classe de SAU



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

La SAU moyenne des exploitations grandes cultures s'élève à 165 ha. Cette moyenne régionale varie peu d'un département à l'autre, à l'exception de la Loire-Atlantique (195 ha). La SAU moyenne varie par contre d'un type d'organisation à l'autre, celle des exploitations spécialisées étant de 135 ha (voir partie

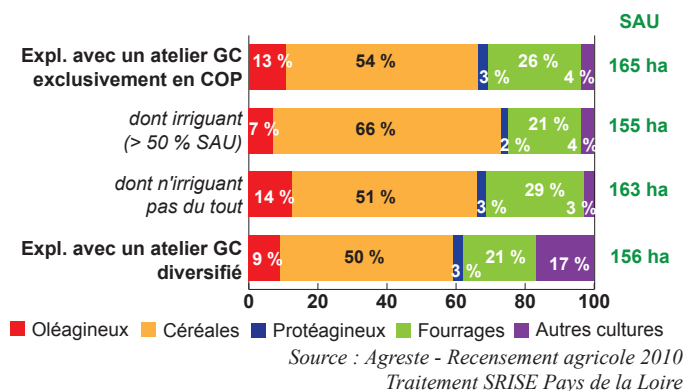
suivante relative aux types d'organisation).

La grande majorité de ces exploitations exploitent une SAU de plus de 100 ha (86 %), celle de plus de 200 ha représentant le quart de l'effectif. Compte tenu de leur dimension importante, ces dernières exploitent près de 40 % de la SAU des exploitations grandes cultures.

118 ha de COP en moyenne

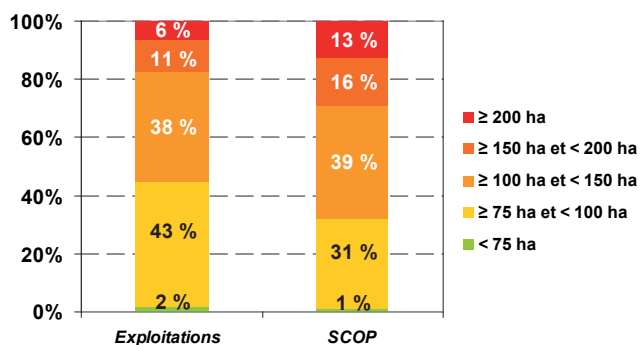
L'assolement moyen des exploitations grandes cultures est analysé selon le degré de spécialisation de cet atelier en COP et selon l'importance de la SAU irriguée. La dimension moyenne de l'atelier grandes cultures est de 118 ha de COP. Cette surface est inférieure de près de 30% à la SAU moyenne. Le type moyen de l'exploitation avec grandes cultures masque en effet une grande diversité de systèmes associant pour une part d'entre eux l'élevage de bovins et donc des fourrages dans l'assolement. Cette part de fourrages (prairies et cultures fourragères) représente en moyenne 27 % de la SAU. La surface moyenne en COP varie relativement peu d'un département à l'autre. Elle est par contre différente d'un type d'organisation à l'autre, celle des exploitations spécialisées étant de 125 ha.

SAU et assolement des exploitations d'au moins 75 ha de grandes cultures



45 % des exploitations grandes cultures ont moins de 100 ha de COP (32 % des surfaces). Seules 6 % exploitent plus de 200 ha de COP (13 % des surfaces).

Répartition des exploitations d'au moins 75 ha de grandes cultures et de la SCOP par classe de SCOP



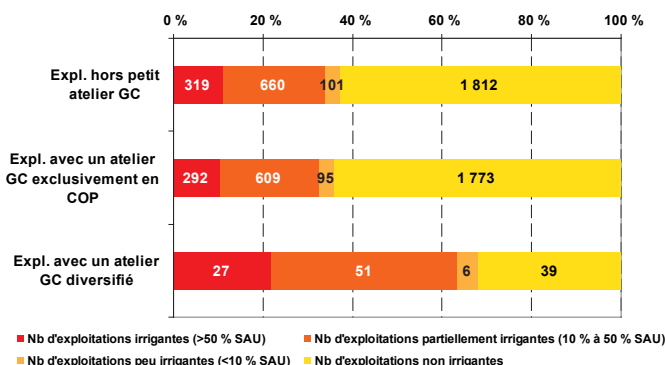
Les céréales, les oléagineux et les protéagineux représentent respectivement 55 %, 13 %, et 4 % de l'assolement moyen des exploitations grandes cultures. Les autres grandes cultures ne représentent que 4 % de l'assolement moyen, mais 17 % dans les exploitations avec grandes cultures diversifiées. La part des céréales est plus importante dans l'assolement des exploitations irrigant plus de 50 % de leur SAU (surfaces plus importantes en maïs grain et spécialisation plus importante).

Un tiers des exploitations irriguent une part de leur sole

Le tiers des exploitations grandes cultures (1 080) pratiquent l'irrigation d'une partie de leur sole (et jusqu'à deux tiers pour les exploitations avec un atelier grandes cultures diversifié).

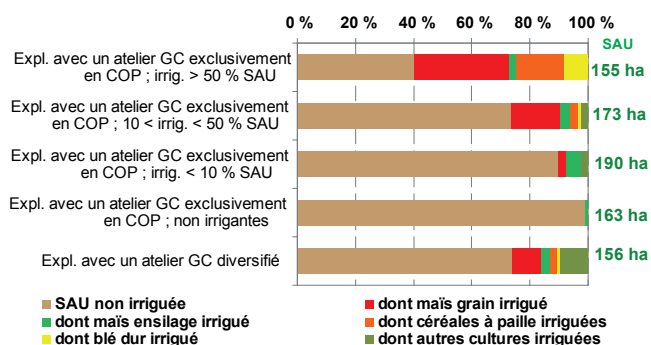
30 % d'entre elles irriguent plus de la moitié de leur SAU, 61 % entre 10 et 50 % de leur SAU et 9 % moins de 10 % de leur SAU. Le maïs est la principale culture irriguée dans l'assolement des exploitations irrigant plus de 10 % de leur SAU.

Part des exploitations d'au moins 75 ha de grandes cultures pratiquant l'irrigation



L'assolement de la SAU irriguée varie d'un profil d'exploitation irrigante à un autre. Dans chaque profil, la part du maïs (grain et ensilage) dépasse 50 % de la sole irriguée. Les exploitations qui irriguent plus de 50 % de leur SAU sont pour 54 % d'entre elles situées en Vendée en raison de la part relativement importante du blé dur dans la sole irriguée. Les exploitations qui irriguent moins de 10 % de leur SAU sont plus souvent des exploitations d'élevage (la surface fourragère atteint 29 % de la SAU) avec une part importante du maïs fourrage dans la sole irriguée.

Assolement des exploitations d'au moins 75 ha de grandes cultures pratiquant l'irrigation



Dans moins d'une exploitation sur deux, l'atelier grandes cultures mobilise plus de 60 % du temps de travail

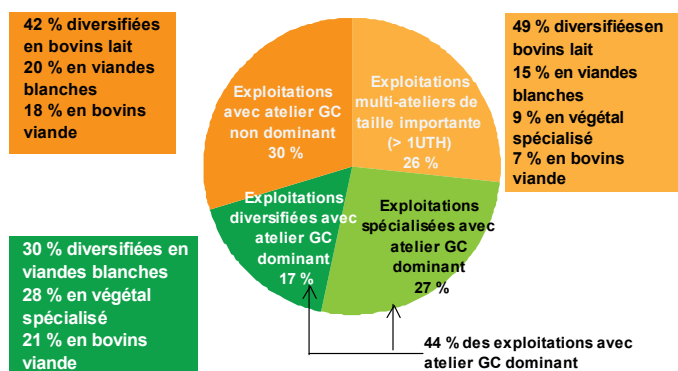
Principales caractéristiques des différents types d'organisation des exploitations d'au moins 75 ha de grandes cultures

	Nombre d'exploitations	SAU moyenne (ha)	Surface moyenne en COP (ha)	UTA totales	UTA totales / exp.	UTA salariés permanents	UTA salariés saisonniers et occasionnels
Exploitations d'au moins 75 ha de GC	2 892	165	118	7 380	2,6	968	789
Exploitations multi-ateliers de taille importante	769	221	137	2 928	3,8	500	246
Exploitations avec atelier GC dominant	1 263	141	126	1 922	1,5	180	122
dont exploitations GC spécialisées	770	135	125	1 029	1,3	90	55
dont exploitations GC diversifiées	493	150	128	893	1,8	90	67
Exploitations avec atelier GC non dominant	860	151	89	2 530	2,9	288	421

Source : Agreste - Recensement Agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

L'approche typologique permet d'identifier les types d'organisation des exploitations avec grandes cultures (voir arborescence et principaux seuils discriminants). A contrario de certaines productions animales ou végétales plus spécialisées, les ateliers de grandes cultures d'au moins 75 ha se retrouvent dans tous les types d'organisation.

Répartition des 2 892 exploitations d'au moins 75 ha de grandes cultures selon les différents types d'organisation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Les exploitations spécialisées en grandes cultures

770 exploitations sont spécialisées en grandes cultures en Pays de la Loire (27 % des exploitations grandes cultures). Elles exploitent 12 % des surfaces totales cultivées en COP en Pays de la Loire et 28 % des surfaces cultivées en COP par les exploitations grandes cultures. Leur SAU moyenne est de 135 ha dont 125 ha en COP. Elles emploient en moyenne 1,3 UTA. La part de main

d'œuvre salariée y est plus faible que dans les autres types d'organisation (seulement 14 %). Les deux tiers de ces exploitations se situent en Vendée et en Sarthe.

Les exploitations avec atelier grandes cultures dominant mais diversifiées

C'est le type d'organisation d'exploitations avec grandes cultures le moins répandu en Pays de la Loire (493 exploitations ; 17 %). Elles exploitent 8 % des surfaces totales cultivées en COP et 18 % des surfaces cultivées en COP par les exploitations grandes cultures. Leur SAU moyenne est de 150 ha dont 128 ha en COP. Elles emploient en moyenne 1,8 UTA. Elles sont principalement diversifiées vers les viandes blanches (30 %), le végétal spécialisé (28 %) et les bovins viande (21 %). Ces exploitations se situent majoritairement en Sarthe (35 %), en Vendée (30 %) et en Maine-et-Loire (23 %).

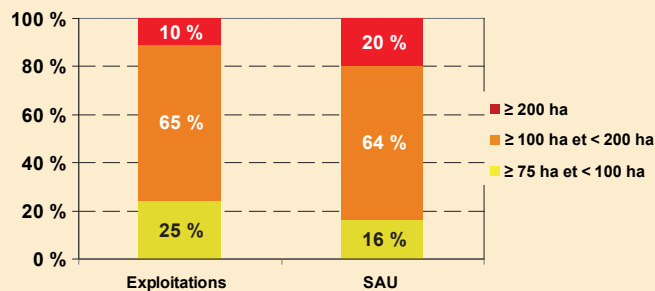
Les exploitations multi-ateliers de taille importante

769 exploitations appartiennent à ce type d'organisation en Pays de la Loire (26 % des exploitations grandes cultures). Elles exploitent 13 % des surfaces totales cultivées en COP et 31 % des surfaces cultivées en COP par les exploitations grandes cultures. Leur SAU moyenne est de 221 ha dont 137 ha en COP. Elles emploient en moyenne 3,8 UTA. Ce sont des exploitations dirigées par plusieurs coexploitants (GAEC) ou sous d'autres statuts juridiques employant de la main d'œuvre salariée (25 % des UTA). La moitié d'entre elles présentent un atelier bovins lait, d'autres sont diversifiées vers les viandes blanches (15 %), le végétal spécialisé (9 %) et les bovins viande (7 %). Les trois quarts de ces exploitations se situent en Vendée, en Sarthe et en Maine-et-Loire.

L'assolement et l'irrigation des exploitations spécialisées

Parmi les 770 exploitations spécialisées en grandes cultures, 63 % (484) n'irriguent pas du tout, 12 % irriguent plus de 50 % de leur SAU et 22 % irriguent entre 10 et 50 % de leur SAU. 65 % de ces exploitations spécialisées exploitent entre 100 et 200 ha. Les plus de 200 ha sont relativement peu nombreuses. Elles ne représentent que 10 % du total mais exploitent 20 % de la SAU totale.

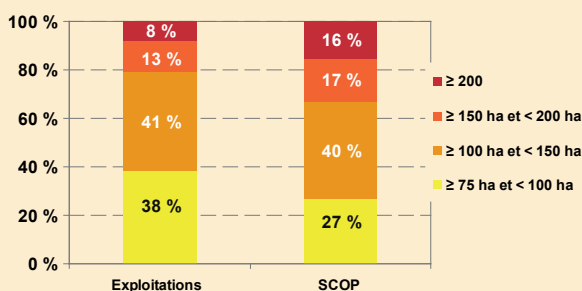
Répartition des exploitations spécialisées en grandes cultures et de la SAU par classe de SAU



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

La SCOP (surface en céréales et en oléoprotéagineux) représente la très grande majorité de l'assolement de ces exploitations spécialisées (89 % en moyenne). 38 % d'entre elles cultivent moins de 100 ha de COP et 41 % entre 100 et 150 ha.

Répartition des exploitations spécialisées en grandes cultures et de la SCOP par classe de SCOP

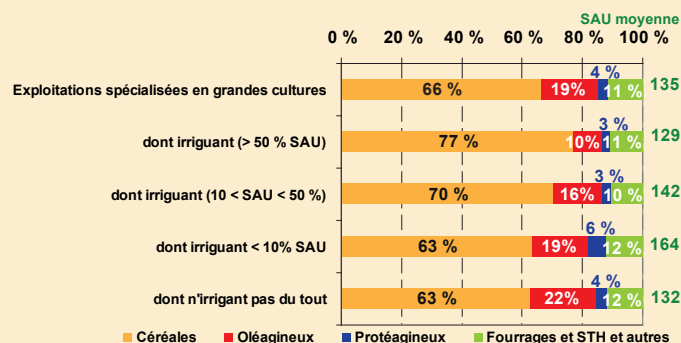


Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Les céréales représentent les deux tiers de l'assolement moyen des exploitations spécialisées en grandes cultures. Cette part s'élève à 77 % dans l'assolement des exploitations irriguant plus de 50 % de leur SAU (part plus importante de maïs grain).

Les oléagineux représentent en moyenne 19 % de l'assolement des exploitations grandes cultures spécialisées. Ils sont moins présents dans l'assolement des exploitations qui irriguent plus de 50 % de leur SAU (10 %) mais représentent près du quart de la surface cultivée par les non irriguants.

SAU et assolement des exploitations spécialisées en grandes cultures

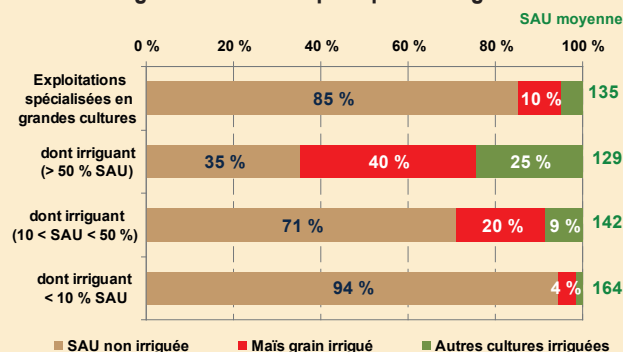


Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Au global, 15 % de la SAU des exploitations spécialisées en grandes cultures sont irriguées dont les 2/3 en maïs grain ou semence.

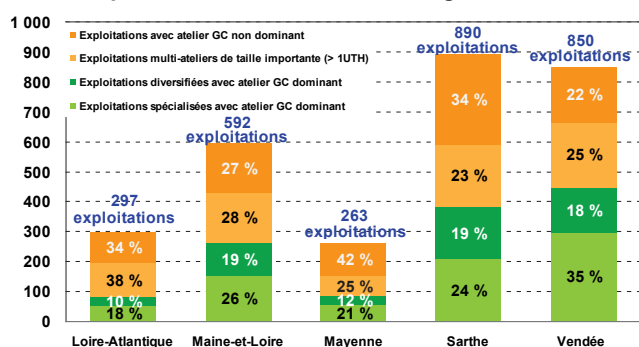
Les cultures irriguées représentent 65 % de la SAU des exploitations irriguant plus de 50 % de leur SAU, 29 % pour celles irriguant entre 10 à 50 % de leur SAU et 6 % pour celles irriguant moins de 10 % de leur SAU.

Assolement des exploitations spécialisées en grandes cultures pratiquant l'irrigation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Répartition départementale des types d'organisation des exploitations d'au moins 75 ha de grandes cultures



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Les exploitations avec atelier grandes cultures non dominant

Ce type d'organisation est le plus fréquent avec 860 exploitations. Elles exploitent 10 % des surfaces cultivées en COP régionales et 23 % des surfaces cultivées en COP par les exploitations grandes cultures. Leur SAU moyenne est de 151 ha dont 89 ha en COP. Elles emploient en moyenne 2,9 UTA. L'atelier grandes cultures est le plus souvent associé à la production laitière (42 %), la volaille (20 %) et la viande bovine (18 %). Plus du tiers de ces exploitations se situent en Mayenne.

Méthodologie - Arborescence et principaux seuils discriminants

Une typologie des exploitations agricoles ligériennes a été produite et quantifiée principalement à partir du recensement de l'agriculture 2010 dans le cadre du projet Inosys (voir note méthodologique détaillée « Typologie des exploitations ligériennes : méthodologie »). Le principe de la typologie emboîtée a été retenu, c'est-à-dire une typologie arborescente à plusieurs niveaux. La construction de la typologie décrite dans la présente note est verticale. Elle permet de classer les « en ayant » d'une production donnée et d'identifier les différents systèmes de production présents en Pays de la Loire de ladite production. Cette approche permet, outre une bonne appréhension du fonctionnement des exploitations, une lecture de l'ensemble des productions faisant la spécificité agricole de la région (exploitations

polyculture élevage, agriculture de groupe, productions végétales spécialisées, productions de viandes blanches).

Les critères et les seuils discriminants établis pour classer les exploitations ayant un atelier grandes cultures ont permis de distinguer :

- Les exploitations avec petit atelier grandes cultures : < 75 ha de grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux, cultures industrielles, légumes plein champ et secs, PPAM (psyllium et œillette), cultures énergétiques, jachères)
- Les exploitations détenant au moins 75 ha de grandes cultures.



PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste – Recensement agricole 2010 – Traitement SRISE Pays de la Loire

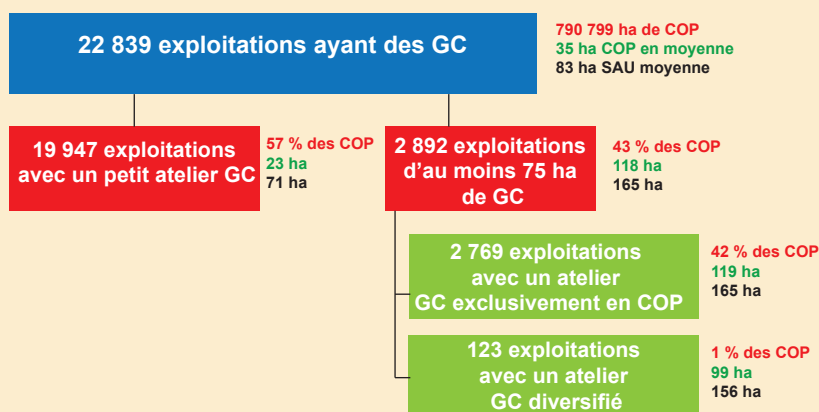
Les types d'organisation des exploitations avec ateliers grandes cultures ≥ 75 ha sont déterminés de la façon suivante :

- Exploitations avec atelier grandes cultures dominant : un atelier est dit dominant quand plus de 60 % du temps de travail de l'exploitation lui est consacré :
 - ♦ Exploitations spécialisées : exploitations dans lesquelles les grandes cultures sont quasiment la seule production. Les éventuelles autres productions ne dépassent pas un seuil plancher.
- ♦ Exploitations diversifiées : les grandes cultures sont dominantes sur l'exploitation en temps de travail. Toutefois, d'autres ateliers de taille significative (dépassant leur seuil plancher) sont présents.
- Exploitations avec atelier grandes cultures non dominant : les grandes cultures ne sont pas l'atelier principal en temps de travail.
- Exploitations multi-ateliers de taille importante : au moins 2 ateliers employant chacun au moins une UTH.

La diversification de l'atelier grandes cultures

L'atelier grandes cultures (GC) peut également être analysé sous l'angle de sa diversification intrinsèque :

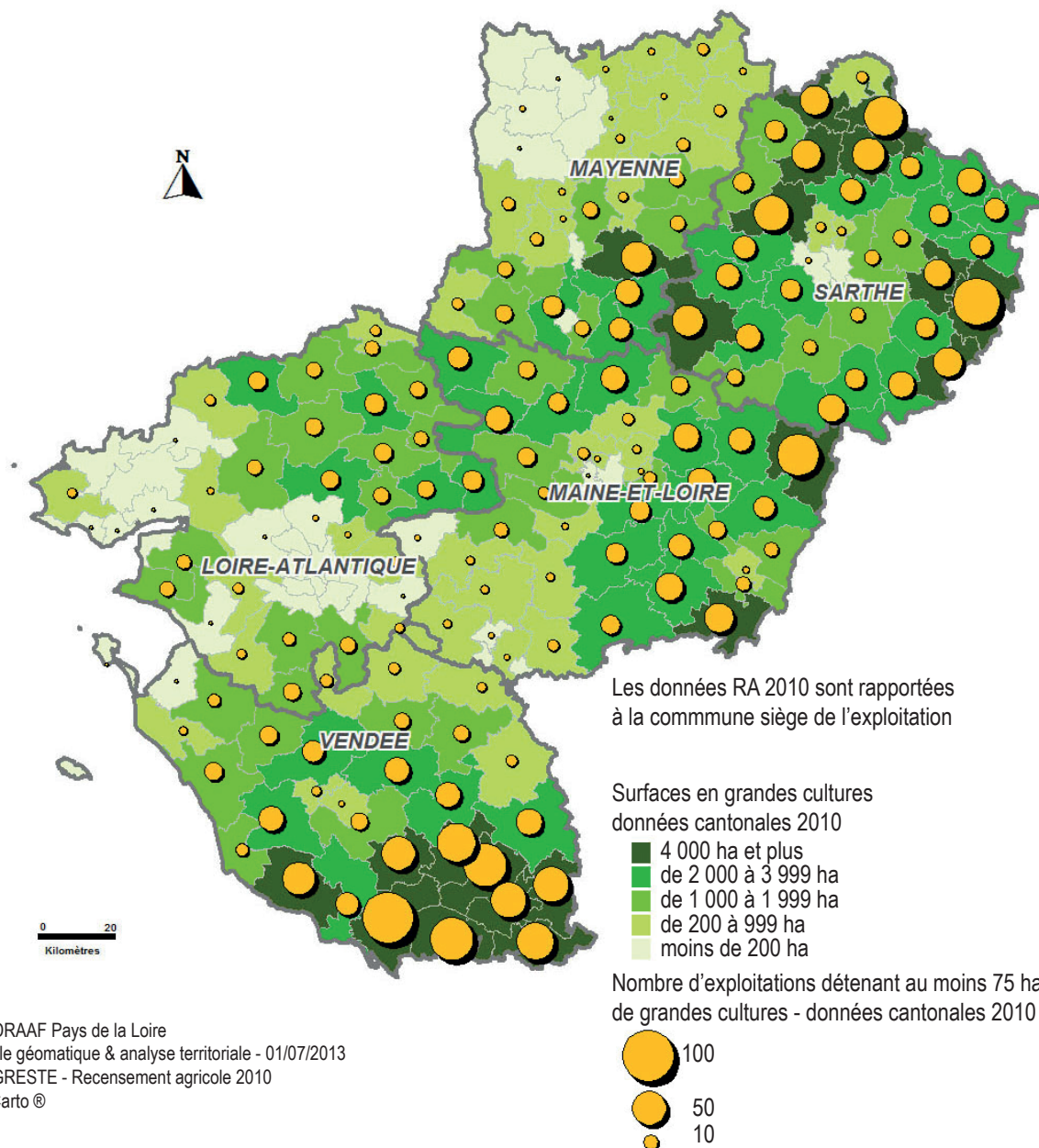
- Exploitations avec un atelier grandes cultures exclusivement en COP : grandes cultures hors COP < seuils plancher,
- Exploitations avec un atelier grandes cultures diversifié : grandes cultures hors COP > seuils plancher.



PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste – Recensement agricole 2010 – Traitement SRISE Pays de la Loire

Les exploitations détenant au moins 75 hectares de grandes cultures en Pays de la Loire (RA 2010)



© MAAF - DRAAF Pays de la Loire
 SRISE - Pôle géomatique & analyse territoriale - 01/07/2013
 Source : AGRESTE - Recensement agricole 2010
 © IGN-BDCarto ®